

# Communiqué de presse

Paris, le 16 février 2018



## Signature d'un accord de partenariat entre le Cerema et le BRGM

Le Cerema et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont signé un accord cadre de partenariat. Les deux établissements, aux missions complémentaires, souhaitent développer leur partenariat au bénéfice de l'Etat, des collectivités territoriales, et du monde économique. Cet accord porte principalement sur le risque sismique, le risque gravitaire et sur la géothermie.



Signature de l'accord par Bruno Lhuissier, directeur général par intérim du Cerema et Michèle Rousseau, Présidente du BRGM.

Michèle Rousseau, Présidente du BRGM et Bruno Lhuissier, directeur général par intérim du Cerema, ont signé vendredi 16 février 2018 à Paris un accord-cadre pour renforcer et pérenniser leur partenariat sur les cinq prochaines années.

Des synergies seront développées plus particulièrement sur trois thèmes d'intérêts communs et les objectifs qui s'y rattachent :

- **le risque sismique**
  - renforcer l'impact des activités de Recherche et Développement,
  - répondre conjointement aux appels d'offre Recherche et Développement ou à l'international,
  - affirmer un positionnement en complémentarité auprès du ministère de la transition écologique et solidaire et des collectivités territoriales,
  - développer des offres de service communes,
  - valoriser les données acquises dans les projets publics en les partageant.

- **les risques liés aux instabilités gravitaires**
  - modéliser et surveiller les mouvements de terrain,
  - évaluer la vulnérabilité des territoires,
  - poursuivre la coopération dans le cadre du Plan National Cavité,
  - évaluer et mesurer le retrait-gonflement des argiles.
- **la géothermie de minime importance**
  - accélérer de manière coordonnée et partenariale la production des cartographies régionales,
  - développer l'intégration de la géothermie aux géo-structures thermiques,
  - conduire une réflexion commune sur les conflits d'usages de la ressource,
  - développer le volet « géothermie » dans les documents d'aménagement (PCAET et SRADDET).

Pour atteindre ces objectifs, le BRGM et le Cerema mettront à profit leur complémentarité notamment sur : la recherche et l'innovation ; la capitalisation des connaissances et leur diffusion ; la valorisation et le transfert des résultats de recherche ; la réalisation d'études et d'expertise ; la réalisation d'actions de diffusion, de démonstration et de communication communes comme des séminaires ou des journées techniques ; l'appui à l'élaboration et à l'évaluation de politiques publiques et les actions de formation.

---

## A PROPOS DU CEREMA

Le Cerema, Centre d'études et d'expertise, sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, est un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires. Il contribue à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, de transition écologique et de cohésion des territoires. Il développe des activités d'expérimentation, d'expertise et de recherche appliquée, notamment en tant que Tremplin Carnot. Le Cerema est placé sous la double tutelle des ministères de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires.

**Pour en savoir + : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)**

## À PROPOS DU BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale en tant qu'Institut Carnot, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, et du Ministère de l'Économie.

---

## CONTACTS PRESSE

BRGM - Alice Chaumerat - 02 38 64 48 47 - 06 84 27 94 14 - [presse@brgm.fr](mailto:presse@brgm.fr)

Cerema - Anouk Gaubert - 04 82 91 75 49 - 06 12 73 54 10 - [anouk.gaubert@cerema.fr](mailto:anouk.gaubert@cerema.fr)

